

## Accueil des participants à partir de 8h30

### 9h00 Ouverture de séance

M. Dominique AUTER, Procureur de la République Adjoint, Marseille

M. Gilles MOULLEC, Directeur du CH Edouard TOULOUSE, Marseille

M. Patrick PADOVANI, Adjoint au Maire, délégué à l'Hygiène et Santé, personnes handicapées, Ville de Marseille

Dr Dolorès TORRES, Psychiatre, chef de Pôle secteur 13G12 CH Edouard TOULOUSE, Marseille

### 9h30 « Aspects Médicaux-Légaux »

Modérateur : Docteur Marie-Thérèse LORIENT, Psychiatre, Chef de Pôle ANPCME, CH Montperrin , Aix en Provence

9h30 Monsieur Dominique AUTER, Procureur de la République Adjoint  
« Le procureur dans ses fonctions »

10h00 Monsieur Matthieu GRAND, Juge des enfants  
Vice Président auprès du Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix en Provence  
« Le juge d'instruction : approches théoriques et légales »

### 10h40 Pause (15mn)

10h55 Pr Jean-Louis SENON, Psychiatre, Praticien Hospitalier, Poitiers.  
« Entre dangerosité psychiatrique et criminologique : quelle évaluation par quel professionnel à l'heure des cinq générations de modèles d'évaluation »

### 12h00 Echanges avec la salle

### 12h30 fin des débats de la matinée

Repas libre

## 14h00 « Dangerosité psychiatrique, Dangerosité criminologique approches historiques et juridiques »

Modérateur: Docteur Marie-Noëlle PETIT, Psychiatre, Chef de Pôle ANPCME, CH Montfavet, Avignon

14h00 Dr Eric KANIA, Psychiatre, Marseille  
« Histoires de cliniques »

14h40 Dr Daniel GLEZER, Psychiatre Expert, Marseille  
« Autour de l'approche du concept de dangerosité dans le cadre expertal : limites entre les dimensions « criminologique » et « psychiatrique » »

15h20 Sandrine LECAMUS, Psychologue clinicienne, unité de soins intensifs pour adolescents, Marseille  
« Adolescence et passages à l'acte »

16h00 Maître Régine CICCOLINI, Avocate Pénaliste, Aix en Provence  
« Pour la défense... »

### 16h30 Echanges avec la salle

### 17h00 Clôture des débats

Contact : Association ARPSYDEMIO  
Organisme de Formation (numéro d'agrément : 93131116213)  
150 Rue de Crimée – 13003 Marseille.  
Tél : 04.96.13.06.66 et 09.81.03.83.74 (rép.) (Mardi, jeudi de 9h00 à 17h00)  
Contact email : [arpsydemio@gmail.com](mailto:arpsydemio@gmail.com)

Site internet : [WWW.arpsydemio.org](http://WWW.arpsydemio.org)

## ARGUMENT

**« *Dangerosité psychiatrique, Dangerosité criminologique, Risques, peurs et pronostics* »**

Nous avons choisi cette année, comme une suite logique à notre progression dans notre réflexion commune, de penser le concept de dangerosité selon ses divers aspects. Un corpus de textes et d'ouvrages très large montre l'intérêt porté à ce que celle-ci peut être et signifier.

Si la dangerosité n'est pas une entité juridique, elle est intégrée au parcours psychiatrique et criminologique.

**« *Il nous faut sans complaisance tenter de cerner les défis qu'elle pose aux juristes, mais aussi à tout citoyen attaché aux droits de l'Homme* »**

Jean DANET, Le Champ Pénal, Vol V, 2008 (source internet).

La Loi du 25 Février 2008, relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental donne une dimension épistémologique à la dangerosité criminologique, comme à la dangerosité psychiatrique.

Les professionnels de la justice et de la psychiatrie s'accordent ou se déchirent sous le regard du public et des médias.

Nous souhaitons par cette journée d'étude, par la qualité des intervenants qui ont bien voulu nous apporter leur savoir et leur éclairage, travailler ensemble cette question qui restera centrale dans les années à venir, aussi bien dans les prétoires, que les tribunaux ou encore les lieux de soins spécialisés.

# 7<sup>ème</sup> Journée JUSTICE ET PSYCHIATRIE

## PROGRAMME

**« *Dangerosité psychiatrique  
Dangerosité criminologique  
Risques, peurs et pronostics* »**



**Mardi 17 Novembre 2015**  
**A L'Astronef - CH-Edouard Toulouse**  
**118 chemin de Mimet - 13015 Marseille**



